

# Le Christ a accompli la loi par sa mort expiatoire



Derek Prince

☰ Sommaire



Hier, nous avons vu que Jésus a accompli la loi en observant complètement et parfaitement la loi.

Ensuite, il a accompli la loi dans un autre sens par sa mort rédemptrice sur la croix. L'apôtre parle de cela dans [1 Pierre 2:22](#) et [24](#). En se référant à Christ, Pierre dit :

Lui qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude... Lui qui a lui-même porté nos péchés en son corps sur le bois, afin que morts aux péchés, nous vivions pour la

justice.

Christ, qui était sans péché, a pris sur lui les péchés de tous ceux qui étaient sous la loi, et s'est chargé intégralement de la sanction finale de la loi : la mort. Ainsi, il devenait possible pour Dieu, sans compromettre sa justice divine, d'offrir le pardon librement et gratuitement à tous ceux qui, par la foi, accepteraient la mort expiatrice de Christ à leur place.

De cette façon, Christ a accompli la loi en premier lieu par sa vie de justice parfaite, et en second lieu par sa mort expiatrice par laquelle il satisfaisait la demande juste de la loi pour tous ceux qui ne l'avaient pas parfaitement observée.

Troisièmement, il a accompli la loi en réunissant en lui-même toutes les caractéristiques annoncées prophétiquement dans la loi, du Sauveur et Messie que Dieu avait promis d'envoyer. Déjà, au commencement de son ministère terrestre dans [Jean 1:45](#), nous lisons ce que Philippe dit à Nathanaël :

Nous avons trouvé celui de qui Moïse a écrit dans la loi et dont les prophètes ont parlé, Jésus de Nazareth, fils de Joseph.

Puis de nouveau, après la mort et la résurrection de Christ, dans [Luc 24:44](#), il dit à ses disciples :

C'est là ce que je vous disais lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que s'accomplît tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes.

Nous voyons donc que Jésus a accompli la loi de trois façons différentes : premièrement, par sa vie parfaite ; deuxièmement, par sa mort rédemptrice ; troisièmement, en accomplissant toute la loi qui annonçait le Sauveur et Messie qui devait venir.

### **Ma prière aujourd'hui :**

« Seigneur puissant, grand sauveur, je te remercie de m'avoir délivré à jamais de la condamnation de la Loi, car tu as simplement payé le prix fort pour mon incapacité à maintenir la juste Loi de Dieu. Amen. »

Derek Prince

Découvrir

Découvrir

de Derek

Prince

sur

**Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !**



6 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. ©

2022 - www.topchretien.com